



1984 / 4 - 5f.

48

Le Congrès de l'Union Européenne des fédéralistes qui s'est tenu à Cologne les 7, 8 et 9 décembre derniers a été l'occasion pour tous les participants d'affirmer une fois encore la nécessité d'avancer vers l'Union Européenne.

Après de longues années d'échecs successifs et d'insatisfactions les fédéralistes semblent aujourd'hui avoir le vent en poupe avec notamment le "Projet de Traité instituant l'Union Européenne" adopté le 14 février 1984 par le Parlement européen.

Tous les délégués et intervenants en ont convenu, que ce soit lors des travaux en commission ou durant les séances plénières, l'un des événements majeurs de la Présidence française du Conseil européen a été le discours de François Mitterrand le 24 mai dernier devant les parlementaires européens dans lequel il approuvait l'esprit du projet inspiré par Altiero Spinelli. Un pas a donc été franchi ; c'est à nous, fédéralistes, de continuer le combat en vue de la ratification par la France de ce projet de Traité.

Après des années d'incertitudes et d'immobilisme, le mouvement fédéraliste dans ce pays doit aujourd'hui renforcer son action, ses effectifs, ses moyens et mobiliser toutes ses énergies non pas dans le but de concurrencer les partis politiques dans telle ou telle élection, mais en vue de développer son influence auprès d'eux. Dans un premier temps il faut assurer une présence importante des fédéralistes français lors de la manifestation organisée par l'U.E.F. à Milan à l'occasion du Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernements qui doit en juin débattre du Projet de Traité instituant l'Union Européenne.

Les fédéralistes attendent beaucoup de la France ; pour les deux ans qui viennent les jalons de notre action sont dorés et déjà posés : il nous reste à la concrétiser, conformément à l'esprit de Cologne.

Philippe LAURETTE

membre du Bureau exécutif de l'U.E.F.

Message de M. Pierre PFLIMLIN,
Président du Parlement Européen,
adressé au Congrès de l'Union des
Fédéralistes Européens

En intitulant le thème de leur XIIème Congrès : "**L'Union Européenne, maintenant**", les membres de l'Union Européenne Fédéraliste font la preuve de leur inlassable combativité et de leur militantisme au service de l'unification européenne. Celle-ci, en dépit des inévitables difficultés que soulève la réalisation d'un grand dessein révolutionnaire, apparaît plus indispensable et urgente que jamais.

Le rôle joué par les mouvements européens, associations dévouées à la cause européenne au-delà des divergences partisans et des appartenances nationales, est essentiel à la vitalité et à la démocratisation du processus d'intégration communautaire.

L'Union des Fédéralistes Européens, présidée par le Professeur ALBERTINI, a apporté un soutien actif et efficace au projet de Traité sur l'Union Européenne que le Parlement Européen a adopté en février 1984. La réalisation de ce projet demeure l'ambition prioritaire du Parlement élu au suffrage universel le 17 juin dernier.

Nous avons besoin de la mobilisation de toutes les forces fédéralistes européennes pour agir auprès des Dix Gouvernements afin que ceux-ci s'engagent sans délai dans la voie de l'Union Européenne, perspective confirmée par les membres du Conseil Européen à Fontainebleau.

Au nom du Parlement Européen, et en mon nom personnel, j'adresse aux participants de ce XIIème Congrès mes meilleurs vœux et mes chaleureux encouragements dans la poursuite de leur action au service de l'entreprise qui nous est commune, et qui constitue pour les générations à venir la seule réponse au déclin et aux exigences de la paix.

Pierre PFLIMLIN
Président du Parlement Européen

L'HEURE DE VERITE

Aux jeunes qui étudient les péripéties de la construction européenne, et qui souhaitent que celle-ci continue de progresser, un fait peut difficilement échapper : l'érosion constante de l'audience des mouvements européens auprès de l'opinion publique.

L'action de ces mouvements fut importante au cours des années 1950. Le mouvement européen lui-même — dont la création fut décidée au Congrès de La Haye en mai 1948 — eut un rôle essentiel dans la rédaction des statuts du conseil de l'Europe, fondé en 1949. De leur côté, les fédéralistes qui, tel Altiero Spinelli, n'ont jamais cru que l'intégration économique entraînerait automatiquement l'intégration politique (et ils ont raison), n'eurent de cesse de réveiller l'opinion publique afin de susciter une adhésion populaire aux initiatives prises par les gouvernements, ou même pour inciter ces derniers à agir.

Ce faisant, les mouvements européens remplissaient leur fonction, qui était, par définition, d'étudier les problèmes posés par l'intégration, d'y apporter des réponses, de chercher les appuis indispensables auprès des peuples concernés.

Parmi les initiatives spectaculaires, on peut citer la campagne des fédéralistes italiens et allemands en vue de faire approuver, en 1950, le projet de Communauté politique, l'action

de Paul-Henri Spaak présidant les différents comités qui devaient conduire aux Traités de Rome, la création du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe dont l'efficacité fut grande auprès des décideurs politiques. Militantisme européen et action gouvernementale coexistaient alors en pleine harmonie.

Aujourd'hui, et conformément à l'esprit de la cinquième République, François Mitterrand détermine à lui seul ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. Ancien membre du Mouvement fédéraliste européen, le chef de l'Etat provoqua la surprise générale lorsqu'il s'affirma, lors de son discours devant les parlementaires européens le 24 mai dernier, nettement partisan du projet de traité d'Union voté par cette même assemblée, le 14 février, à la majorité absolue de ses membres.

Les fédéralistes ne furent pour rien dans l'attitude du chef de l'Etat.

Mais la base de discussion existe, et un comité ad hoc fut mis sur pied au Conseil européen de Fontainebleau du mois de juin dernier, pour donner suite au projet de traité, inspiré par Altiero Spinelli.

Mais il manque désespérément de soutien populaire. C'est pourquoi agir doit être le maître mot de l'action du groupe d'études sur les institutions, présidé par André Voisin au sein du Mouvement européen. Il doit le faire

dans deux directions :

en direction des responsables politiques : tout d'abord du chef de l'Etat, puis du Parlement, en demandant à ce dernier de voter une motion favorable à l'Union européenne. En outre, notre groupe d'études devrait être en mesure de collaborer aux travaux du « comité ad hoc », à tout le moins de suivre son évolution en rencontrant régulièrement ses membres ;

en direction de l'opinion publique : si le Parlement venait à parler de l'Europe, au cours d'un débat prévu à cet effet, les médias s'empareraient de la question comme ils se sont focalisés sur la manifestation organisée par les jeunes fédéralistes italiens, français et allemands lors de l'ouverture du sommet de Fontainebleau...

Si jamais les mouvements européens échouent dans leur tentative de faire ratifier le projet de traité d'Union, alors un coup fatal leur serait porté : ce serait l'heure de vérité, un constat d'échec et d'impuissance.

L'Europe offre aujourd'hui aux jeunes l'image d'une communauté éclatée. François Mitterrand le sent bien, qui affirmait, lors de son discours à Strasbourg : « Je suis sûr que tout cela se fera. Car notre jeunesse en a besoin ».

Devrons-nous rêver encore longtemps ?

Patrick Martin

Responsable national de la Jeunesse
européenne fédéraliste,
membre du comité institutionnel
du Mouvement européen.

FEDECHOSES

POUR LE FEDERALISME

PRESSE FEDERALISTE

26 RUE SALA - 69002
LYON

Directeur de la publication
J.L. PREVEL

Comité de rédaction

J.F. BILLION
F. BLANCHARD
C. CABOCEL
J.M. DUBOS
A.M. GORDIANI
B. LESFARGUES
J.P. PASDELOUP
C. REVEYRAND
B. SAINT-GAL

A. FAYOLLE & Cie
8, rue Ch. Gounod
69100 VILLEURBANNE

CommisSion paritaire 56256

La défense européenne

(dossier de la J.E.F.)

Depuis l'échec de la Communauté européenne de Défense, le 30 août 1954, aucune tentative sérieuse n'a été faite afin de donner à l'Europe les moyens de sa sécurité et donc de son indépendance.

Une occasion fut alors manquée. Aujourd'hui, ce thème n'est abordé qu'avec la plus grande prudence. Malgré les déclarations contradictoires de telle ou telle personnalité politique, il ne semble pas exister une volonté claire de mettre en place une véritable défense européenne commune. Or le temps nous est compté. La vague de pacifisme qui déferle sur l'Europe depuis quelques années n'est-elle pas, finalement, le résultat d'une situation qui ne lui permet pas de se faire entendre sur la scène internationale ?

Il faut donc proposer des solutions tout à la fois réalistes et ambitieuses. C'est ce que tente de faire la J.E.F. avec le dossier que viennent de réaliser Claude Cabocel, Philippe Laurette et Patrick Martin.

Ce dossier, très intéressant, peut être commandé au siège de la J.E.F., 17 rue du Faubourg Montmartre, 75009 - Paris.

Prix 15,-F.

(à régler à la commande, règlement en timbres ou par chèque à l'ordre de la J.E.F.)

Pierre-Gilles Bellin

On a entendu récemment M.Lionel Jospin utiliser ce mot -honné ? sulfureux ?- : fédéralisme. Oui, fédéralisme ! Ce mot qui, dans la rhétorique républicaine du siècle dernier, évoquait les pâles et exécrés Girondins, ce mot qu'aujourd'hui on a bien garde d'avancer quand on parle des institutions de l'Europe, oui, ce mot a été prononcé à propos de la Nouvelle-Calédonie.

Comme d'ailleurs on l'avait prononcé quand l'Algérie avait déjà signifié qu'elle choisissait l'indépendance. Il est toujours trop tard, dans ce pays-ci, quand on évoque le fédéralisme. Quand on le fait -quelle audace!- c'est qu'on est à bout de souffle et à court d'idées. Et ce mot, on le répète comme si, magiquement, il pouvait enfin paralyser le balancier de l'Histoire.

Certes, la solution fédéraliste peut s'avérer la bonne quand deux ethnies se côtoient et se rudoient sur un même territoire. Mais quand ces deux ethnies ont atteint le point de rupture,

parler de fédéralisme revient à se moquer de l'une ou de l'autre, voire des deux. C'est, dans tous les cas, vouloir perpétuer, par d'autres moyens, la domination d'une ethnie sur l'autre. Fédérer, camarades, signifie **li**er, pas **li**goter.

Tant qu'on ne concevra le fédéralisme que comme un pis-aller ou comme un remède de cheval, il ne fait pas de doute qu'il ne suscitera pas l'enthousiasme chez ceux à qui on le propose. Et, bien entendu, ce n'est pas avec une telle appréciation du fédéralisme, ce n'est pas avec tant de méconnaissance et tant d'arrière-pensées qu'on progressera sérieusement, décisivement, vers la structuration politique de l'Europe.

S'il est trop tard, camarades, pour le fédéralisme en Nouvelle-Calédonie, sachez qu'il n'est pas encore trop tard pour le fédéralisme en Europe. Mais n'attendez pas, pour nous le bâtir, que la situation soit devenue si désespérée que le mot qui vous brûle la gorge ait perdu toute vertu.

Bernard Lesfargues

L'UNION EUROPEENNE MAINTENANT

Ainsi que l'explique Philippe Laurette dans son éditorial, le Congrès de Cologne de l'U.E.F. est important pour les fédéralistes français. La majeure partie de ce numéro de Fédéchosés y est donc consacrée.

Afin d'en rendre compte nous publions pour nos lecteurs, le texte, de l'important message de Pierre Pfimlin, président du Parlement européen, aux congressistes, des extraits significatifs de l'allocution de Mauro Ferri, représentant personnel du premier ministre italien au 'Comité ad hoc pour l'élaboration d'un Traité instituant l'Union européenne', et reprenons une partie du compte-rendu du Congrès publié par l'Agence Europe (Agence internationale d'informations pour la Presse - Bruxelles/Luxembourg) dans ses bulletins politiques quotidiens n°3987, 3988, et 3989.

Nous donnons également ci-après et de manière succincte le résultat des élections à la Présidence de l'U.E.F. et au Comité Fédéral de l'U.E.F.

Présidence : Votants 238
bulletins blancs ou nuls 7
John PINDER (G.B.) 231 voix,
élu

(Mario ALBERTINI, président sortant, constamment réélu n'était pas cette fois candidat).

- membres titulaires :

Anita GARIBALDI-JALLET (France) 214 voix - élue (en première position), Otto BARDONG (R.F.A.) 209 voix - élu (2e), Philippe LAURETTE (France), 206 voix - élu (3e), Claus SCHONDUBE (R.F.A.), 204 voix - élu (4e),... S. EUWIJK (NL), 116 voix - élu (44e), puis pour les candidats français non élus Patrick MARTIN, 112 voix - non élu (45e),... Bernard BARTHALAY, 53 voix, non élu (59e) et... Jean-Claude SEBAG, 46 voix, non élu (61e)

- membres suppléants :

Walburga BEUTL (A), 189 voix - élue (1ère)
René MONTAUT (France), 177 voix - élu (2e), et enfin autre candidat français non élu André DARTEIL, 52 voix (30e).

Notons enfin que les fédéralistes français seront également représentés au Comité fédéral par Jean-Pierre GOUZY et Jean-Claude SEBAG (titulaires) et Patrick MARTIN (suppléant) élus au titre de la délégation française au Congrès.

L'Union européenne des fédéralistes et l'Europa-Union Deutschland lancent un appel pressant pour la ratification du projet d'union européenne.

L'Union des Fédéralistes Européens (U.E.F.) et l'Europa-Union Deutschland ont tenu conjointement leur 12ème congrès statutaire du 7 au 9 décembre à Cologne sur le thème "l'Union Européenne maintenant". A l'issue de ce Congrès, l'U.E.F. a élaboré une résolution "politique" dans laquelle elle demande d'accélérer la ratification par les parlements nationaux du projet de Traité de l'Union Européenne, alors que l'Europa-Union lançait un appel directement au Bundestag.

Dans sa résolution, l'U.E.F. exprime sa conviction qu'une réforme des institutions de la Communauté doit remplacer le mécanisme intergouvernemental actuel par un **gouvernement véritablement démocratique au pouvoir bien délimité, responsable devant un Parlement élu démocratiquement et disposant d'un budget approprié et d'une monnaie commune.** Selon la résolution de l'U.E.F., le Parlement Européen doit disposer de pouvoirs en matière budgétaire et législative et d'un droit de contrôle politique sur l'exécutif européen. La résolution affirme par ailleurs qu'une Europe intergouvernementale n'est pas en mesure de garantir sa propre sécurité par rapport aux super-puissances ni d'imposer sa volonté de paix, et arrêter la course aux armements ; elle est tout aussi incapable de rattraper le retard technologique qu'elle a pris sur les Etats-Unis et le Japon et de promouvoir une politique économique qui encourage le changement des structures industrielles européennes.

L'U.E.F. souligne que le projet de Traité de l'Union doit être soutenu par les fédéralistes car il est la preuve que le Parlement Européen, grâce à sa légitimité acquise à travers son élection directe, joue pleinement son rôle de législateur et représente le véritable moteur du processus d'unification européenne. La résolution de l'U.E.F. attire l'attention sur le fait qu'une **bataille décisive se déroulera dans les mois à venir entre les forces progressistes** dont le point de référence est le Parlement européen et **les forces de l'immobilisme national.** Les opposants, affirme la résolution, sortiront de leurs trous dans tous les Etats membres et devront être confrontés à un débat.

C'est pourquoi l'U.E.F. organise une **mobilisation de masse sur le thème de l'Union Européenne**, qui s'adresse, dans toute l'Europe, aux partis, aux syndicats, aux Eglises, aux organisations locales, culturelles, économiques et sociales. Le point culminant de cette mobilisation sera une **manifestation en Italie à l'occasion du Sommet Européen de Milan en juin 1985 à la fin de la présidence italienne.**

L'U.E.F. a adopté, outre à une résolution "politique", une résolution "économique". Cette résolution sur "l'Union Européenne comme instrument de relance de l'économie en Europe et dans le Tiers Monde" observe avec une vive préoccupation l'échec des systèmes économiques européens et internationaux actuels, basés sur la souveraineté de l'Etat-nation et l'incapacité de ces systèmes tant à dominer les crises de chômage, de protectionnisme, de la famine et de la dette du Tiers Monde qu'à fournir un cadre dans lequel les objectifs d'une Union Européenne pourrait être réalisée.

Le Congrès 1984 de l'U.E.F. appelle les institutions de la Communauté à compléter le marché intérieur par l'abolition totale des contrôles aux frontières, l'ouverture complète des marchés du secteur public à la concurrence au sein de la Communauté, le prélèvement de la TVA sur le commerce au-delà des frontières non pas par des douaniers mais par des autorités fiscales locales et enfin une plus grande harmonisation de la TVA et de la taxe à la consommation.

L'U.E.F. demande en second lieu **le développement du Système Monétaire Européen** à travers la promotion de l'utilisation de l'Ecu, **l'établissement du Fond Monétaire Européen** et la pleine participation à ce système de tous les Etats membres.

Troisièmement, l'U.E.F. appelle à une **augmentation du budget communautaire** en relevant la limite de la part communautaire de la TVA de 1,4% à au moins 2%, comme **premier pas vers un budget pré-fédéral**, afin non seulement de consolider les politiques industrielle, régionale et sociale de la Communauté mais aussi afin d'augmenter son aide au Tiers Monde. L'U.E.F. demande enfin de **répondre massivement à l'appel du Parlement Européen pour lutter contre la faim dans le monde entier**, en coopérant avec les pays du Tiers Monde non seulement en apportant une aide substantielle à la famine actuelle mais aussi par une action à long terme passant par la Convention de Lomé III et par d'autres moyens qui permettront à ces pays de parvenir à l'auto-suffisance dans la production alimentaire, rayant ainsi la famine de la surface du globe.

L'U.E.F. annonce, dans sa résolution, l'intention d'organiser des études et des actions en matière d'achèvement du marché interne, de l'Union Monétaire Européenne et la politique du plein-emploi ; elle annonce également qu'elle contactera le Club d'Afrique, premier centre de fédéralisme africain afin **d'élaborer avec lui une "déclaration conjointe de l'U.E.F. et du Club d'Afrique sur les objectifs à atteindre en commun".**

Par ailleurs, le président de l'Union des Fédéralistes Européens, John Pinder, a adressé

une lettre à **Bettino Craxi, président du Conseil italien**, dans laquelle il souhaite que la "Conférence intergouvernementale prévue par le rapport intérimaire Faure au sein du Comité Spaak II soit convoquée par l'Italie avant la fin de sa présidence... **pour définir la procédure la plus opportune pour parvenir à la ratification du projet de Traité d'Union.** John Pinder demande également que " si l'Union est réalisée parmi une partie seulement des Etats membres de la Communauté, une solution simple et sans ambiguïté soit envisagée dès à présent pour les Etats qui ne sont pas encore prêts à la joindre."

**DISCOURS DE M. MAURO FERRI
AU CONGRES DE L'UNION EUROPEENNE DES FEDERALISTES
LE 9 DECEMBRE 1984 A COLOGNE**

Extraits de l'allocution de M. Mauro Ferri au Congrès de l'Union Européenne des Fédéralistes le 9 décembre 1984 à Cologne

[...] La bataille pour l'Europe dure depuis plus de 40 ans. Il ne faut pas en sous-estimer l'acquis : La Communauté européenne, avec tous ses défauts, est une oeuvre unique dans l'histoire et a déjà changé de manière irréversible les relations entre les nations d'Europe occidentale. Mais elle a été conçue par les "pères fondateurs" comme étant seulement une étape vers une union plus approfondie. Le besoin de franchir une nouvelle étape est aujourd'hui plus urgent que jamais. Si l'Europe veut relever les défis de la fin du siècle et faire face aux problèmes communs qui touchent tous nos Etats membres elle doit se donner les moyens d'agir efficacement et démocratiquement. Divisée, elle restera à la merci des géants politiques et économiques des autres parties du monde et ne saura résoudre les problèmes de plus en plus difficiles qui dépassent le cadre national.

Cet état de fait a d'ailleurs été reconnu dans son principe depuis longtemps par nos gouvernements : combien de déclarations finales du Conseil européen n'ont-elles pas souligné le besoin urgent de créer l'union européenne ? Le sommet de Paris de 1972 l'avait promis pour 1980. Le rapport TINDEMANS en a souligné l'urgence en 1975. Plus récemment, nous avons vu le rapport des trois sages, l'initiative GENSCHER/COLOMBO et d'autres : tous ont été transmis à nos diplomaties nationales qui les ont réduits, par compromis successifs à leur plus petit commun dénominateur.

Le Parlement européen, élu directement au suffrage universel direct pour la première fois

en 1979, a permis d'aborder ces questions d'une façon nouvelle. Au lieu de faire élaborer des textes par les diplomaties nationales c'est à dire par ceux qui sont portés à préférer les solutions de coopération entre les Etats aux solutions de véritable intégration, le Parlement a abordé la question d'une façon politique. Le Parlement européen est en effet le lieu de rencontre des forces politiques de tous nos Etats membres. En élaborant un texte -qui est certes un texte de compromis, mais un compromis politique entre forces politiques- adopté par une très large majorité au sein de l'Assemblée, il a permis de déclencher un processus qui va beaucoup plus loin et qui est loin d'être terminé. Pour la première fois, l'élaboration d'un traité européen n'est pas l'affaire d'un petit groupe de fonctionnaires et d'experts. L'élaboration du projet de traité par le Parlement européen a déjà permis d'engager dans les discussions les partis politiques de tous les Etats membres, les milieux universitaires dans maints séminaires à travers l'Europe, les partenaires sociaux, le secteur associatif, au premier chef l'U.E.F., le mouvement européen et bien d'autres. Le retentissement que le projet a eu depuis qu'il a été adopté par le Parlement est également énorme et ce processus continue à travers les discussions du Comité ad hoc, créé par le Conseil européen de Fontainebleau, et à travers les parlements nationaux avec lesquels le Parlement européen a pris contact. Déjà plusieurs parlements nationaux ont réagi aux propositions du Parlement européen ou sont en train de préparer des rapports.

En Italie, la Chambre des députés et le Sénat ont demandé au gouvernement de faire sien le projet de traité du Parlement européen et de procéder à sa ratification. En Belgique aussi, la Chambre des représentants et le Sénat ont demandé au gouvernement de prendre dans les plus brefs délais toutes les mesures nécessaires en vue d'approuver le projet de traité et d'entamer la procédure de ratification. En R.F.A. la commission des affaires étrangères du Bundestag est en train d'élaborer son rapport, mais le débat préliminaire qui a eu lieu en séance plénière a déjà montré que les partis du gouvernement et le principal parti d'opposition appuient tous le projet de traité. Dans le parlement français, les organes compétents de l'Assemblée nationale et du Sénat ont conclu qu'il faut un traité nouveau et qu'il faut répondre à l'initiative du Parlement européen.

[...] Mais les gouvernements ont également réagi. Le discours du Président MITTERRAND devant le Parlement européen le 24 mai, dans lequel il promettait "**d'examiner et de défendre le projet du Parlement européen**" a été un tournant important dans l'attitude de la France envers

l'intégration européenne. Elle a débouché sur la création du Comité ad hoc par le Conseil européen de Fontainebleau, Comité dans lequel j'ai l'honneur de représenter le chef de gouvernement italien. Comme vous le savez, ce Comité a eu des débats intéressants, avec la participation à deux reprises du Président du Parlement européen M. PFLIMLIN et du Président de la Commission institutionnelle M. SPINELLI. Le rapport intérimaire que le Comité a présenté au sommet de Dublin a repris la plupart des objectifs et des propositions contenues dans le projet de traité du Parlement. Le rapport a été adopté par une large majorité des Etats membres. Trois d'entre eux n'ont pas ou pas encore, tiré les mêmes conclusions que la majorité sur le besoin de faire un saut qualitatif dans le processus d'intégration européenne, par la création d'une entité politique véritable c'est-à-dire l'Union européenne. Dans certains cas, des doutes ont été exprimés sur la possibilité, pour ces membres de ne jamais changer d'avis. Le résultat du Conseil européen de Dublin, qui a simplement renvoyé le problème au sommet de juin 1985, était une façon d'éviter l'affrontement avec les Etats réticents. Mais ce problème est fondamental -c'est la clé du succès de notre entreprise : les Etats qui veulent faire l'Europe vont ils toujours se laisser bloquer par un ou deux Etats opposés à tout développement de la Communauté, ou vont-ils trouver le courage de se retourner et de dire **"nous partons sans vous, en espérant que vous allez nous rejoindre pendant le voyage ?"**

La même opération a déjà été faite en 1950 lorsque Robert SCHUMAN, constatant qu'une réforme du Conseil de l'Europe (qui, à l'époque, avait 12 pays membres) était impossible à cause de l'opposition britannique et scandinave, a lancé le plan pour une Communauté du Charbon et de l'Acier afin de réaliser **"les premières assises concrètes d'une fédération européenne"**. En adoptant l'article 82 du projet de traité instituant l'Union européenne, le Parlement européen a ouvert la perspective de répéter -si nécessaire- la manoeuvre de SCHUMAN. Nous pouvons dire avec certitude que, sans cette tactique, la Communauté européenne ne serait jamais née. Peut-être en est-il de même avec l'Union européenne ? Bien sûr, nous espérons tous que tous les Etats membres participeront à cette oeuvre, mais si tel n'est pas le cas, il faut aussi savoir ne pas laisser bloquer l'intérêt vital de l'Europe par le refus de quelques-uns. D'ailleurs, l'histoire nous enseigne que les pays réticents lors de la création de la CECA ou de la CEE, ont quand même rejoint les autres par la suite.

D'ici le mois de mars, le Comité "Dooge" va travailler à préciser son rapport. Au sommet de Milan il faudra décider si une conférence inter-

gouvernementale pour négocier un traité d'Union devra être convoquée par le Conseil européen lui-même ou par une majorité des pays membres de la Communauté. De toute façon, il faut s'assurer que cette négociation soit basée sur le projet du Parlement européen et que le Parlement soit associé en tant que partenaire effectif à ces travaux. Le projet du Parlement européen est déjà un compromis accepté par la grande majorité des forces politiques de nos Etats membres, il donne une vue d'ensemble équilibrée et réaliste. Certes quelques précisions et quelques petits changements seront nécessaires. Mais il ne faut pas faire de grand changement, ni recommencer à zéro : cela indiquerait seulement que les Etats membres ne veulent guère aller plus loin que l'acquis communautaire. En effet, le projet de traité est un texte modéré et gradualiste. Il n'envisage pas de tout bouleverser tout de suite, mais de permettre à l'intégration européenne d'aller en avant à une vitesse raisonnable sans être constamment bloquée, comme c'est actuellement le cas. Le projet de traité représente donc le minimum nécessaire pour l'avenir de l'Europe.

1985 sera l'année cruciale pour l'avenir de l'Europe. L'Union Européenne des Fédéralistes aura un rôle important à jouer dans la création d'un climat politique dans lequel les Etats qui veulent faire l'Europe auront le courage de le faire. Dans cette bataille, il ne faudra pas seulement se concentrer sur les hommes politiques et les leaders des différents partis, mais également sur l'opinion publique en général.

Nous aurons dans cette lutte non seulement des adversaires, mais aussi des amis qui seront pessimistes ou sceptiques. Il y aura aussi ceux qui prônent d'autres stratégies, telles que la prétendue "politique des petits pas". Nous avons vu, il y a quinze jours, quels résultats donne la politique des petits pas : la proposition très timide d'étendre la procédure de concertation entre le Parlement et le Conseil sur la législation communautaire n'a pas pu être adoptée, après des années de discussion, à cause de l'opposition d'un seul gouvernement et malgré le soutien de tous les autres Etats membres, du Parlement, et de la Commission.

Certains tirent de ce genre d'exemple la conclusion que le projet de traité du Parlement n'a aucune chance d'aboutir. Je tire pour ma part la conclusion que la politique des petits pas ne donne rien et qu'il faut un départ nouveau et un traité nouveau. Au début de notre entreprise, au Parlement, lorsque Altiero SPINELLI a créé le **Club du Crocodile**, les pessimistes nous disaient que le Parlement n'aurait jamais accepté de créer une commission institutionnelle pour rédiger un projet

de traité ; il l'a fait et les pessimistes nous ont dit qu'il n'y aurait jamais de majorité pour adopter un tel traité ; une fois que le Parlement l'a eu adopté, à une très large majorité, les pessimistes nous ont dit que les gouvernements ne voudraient jamais le prendre en considération. Après le discours de François MITTERRAND, les pessimistes nous ont expliqué que le projet serait bien vite oublié après les élections européennes.

Maintenant que le Conseil européen de juin prochain va se pencher sur ces questions, les pessimistes nous disent que ce sera pour l'enterrer. Et bien, nul ne peut prévoir l'avenir, mais c'est à nous, et aux mouvements qui nous sont proches, de travailler, de lutter, de manifester et de faire pression afin que les pessimistes puissent à nouveau avoir tort.

L'ADMINISTRATION

CONTRE

L'EUROPE

Le 12 décembre dernier, lors de la cérémonie de lancement des travaux du barrage de Veyrières (Ardèche), financé par des fonds communautaires, le délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale refusait, dans une déclaration, aux régions, le droit d'aller défendre leur dossier à Bruxelles et de négocier directement leur programme et leur financement. Et au nom de quoi cette interdiction ? Au nom de la sacro-sainte primauté de l'Etat-national, à qui doit être réservé l'arbitrage entre les intérêts des régions, afin de préserver la cohérence des interventions nationales face aux interventions communautaires.

Décentralisation connais pas ! Et voilà pourquoi votre fille est muette ! Voilà pourquoi de Conseil européen en Conseil des ministres la Communauté piétine ou plutôt régresse, de cote mal taillée en compromis boîteux. Seule la Communauté peut réaliser l'arbitrage entre les besoins de toutes les régions d'Europe et c'est aux régions elles-mêmes, et non pas à l'Etat que doit revenir la charge des négociations avec la Communauté, celle-ci ayant une vision globale de l'intérêt général de l'Europe, ce qui n'est pas le cas de l'administration des Etats-nationaux. N'en déplaise à la D.A.T.A.R., le problème vitivinicole serait résolu depuis longtemps si la Communauté avait pu librement arbitrer entre les intérêts des régions françaises et ceux des régions italiennes dans le cadre d'un aménagement du territoire européen. Il n'en est hélas rien, l'administration des Etats étant toujours là au plus grand dam de l'avenir de nos concitoyens et de celui de l'Europe.

A.M. GORDIANI

L'Europa-Union Deutschland a lancé un appel au Bundestag afin que celui-ci ratifie rapidement le projet d'Union. Selon l'Europa-Union, "les citoyens attendent du Bundestag non pas une liste de scrupules mesquins mais un vote majoritaire en faveur de ce Traité". **Le président du Bundestag, le Dr Jenninger**, présent au Congrès, s'est montré confiant que le Bundestag prendra une position favorable. D'après l'Europa-Union, **le Bundestag est appelé à devenir lui-même un moteur de l'Union Européenne** ; il doit, en tant qu'allié du P.E., agir en faveur de la réalisation d'une Union Européenne démocratique et disposant de pouvoir d'action. La Europa-Union enfin, a souligné avec insistance la nécessité d'une conclusion rapide des négociations d'adhésion de l'Espagne et du Portugal ; elle affirme qu'un nouveau retard serait fatal et dangereux pour l'existence même de la Communauté Européenne.

ABONNEMENT



NOM _____

ADRESSE _____

NORMAL : 30 F

SOUTIEN : 50 F

MÉRITANT : 250 F

— Chèque à l'ordre de « Presse Fédéraliste »

— C.C.P. 2490 82 P LYON.

LE FEDERALISTE

revue de politique

Il y a un an nous annonçons la création de la Fondation européenne Luciano Bolis. Après un an d'existence elle a mené à bonne fin la première partie de sa tâche en permettant la publication du premier numéro des éditions en langue anglaise et en langue française de la revue **le Fédéraliste**.

La revue qui est publiée régulièrement à Pavie en Lombardie depuis plus de 25 ans se présente ainsi à ses lecteurs : "**Le Fédéraliste** a été fondé à Milan en 1959 par un groupe de militants du Mouvement fédéraliste européen. La base théorique de la revue est constituée par les principes du fédéralisme, le rejet de toute conception exclusive de la nation et l'hypothèse que la phase supranationale de l'histoire a commencé. Sur le plan des valeurs, **le Fédéraliste** veut servir en premier lieu la cause de la paix".

Au sommaire de ce premier numéro de cette nouvelle série de l'édition française (la revue avait déjà été publiée en français de 1962 à 1974), un éditorial sur le thème du gouvernement mondial, deux études de Mario Albertini (son directeur) "Culture de la paix et culture de la guerre" et de John Pinder "Relations Nord-Sud et réforme européenne". Notons au passage que le simple fait que les deux principales contributions à ce premier numéro soient dues à Albertini et à Pinder, respectivement président sortant et nouveau président élu de l'U.E.F. n'est pas sans signification politique. A signaler encore dans ce copieux numéro (90 pages) des notes sur des sujets aussi divers que la réunification allemande et l'unification européenne, la réforme du Conseil européen et le modèle du Bundesrat, Thurow et le problème de l'équité. Enfin une nouvelle rubrique, le fédéralisme dans l'histoire de la pensée, inaugurée par des textes d'Albert Einstein. Cette rubrique entend

rappeler que le fédéralisme a déjà une longue histoire et une riche tradition culturelle et soumettre à ses lecteurs de "courtes sélections de travaux d'auteurs fédéralistes oubliés ou de travaux à caractère fédéraliste de personnalités bien connues du monde culturel du passé tombés dans l'oubli".

Le 2^e numéro de cette édition en français sera publié d'ici à quelques semaines. Un exemplaire gratuit du 1^{er} peut être obtenu sur simple demande auprès de :

Le Fédéraliste, revue de politique

Presse Fédéraliste

26, rue Sala - 69002 LYON

Trois numéros par an

Abonnements : C.E.E. 140,- F.F. ou 30 ECUS

Autres pays (avion) 200 F.F., ou 30 U.S. ou 30 ECUS.

Compte bancaire : Presse Fédéraliste

B.C.C.M. Lyon - ZZ 23-2310.060559

La parution aujourd'hui, après 10 ans d'absence, d'une édition en français de cette revue doit être pour l'ensemble des fédéralistes des pays francophones, et pour les fédéralistes français en particulier, l'occasion d'approfondir ou d'acquiescer leur formation, de créer leur propre culture politique sans laquelle leur nécessaire autonomie à l'égard de la classe politique ne serait qu'un leurre, l'occasion aussi d'affirmer avec plus de vigueur que précédemment que le tournant fédéraliste de l'histoire a une portée mondiale. L'édition de la revue doit permettre aux fédéralistes français de développer leurs liens (dans un premier temps culturels) avec les mondialistes, les fédéralistes mondiaux, l'ensemble de ceux qui dans d'autres pays ou sur d'autres continents mènent un même combat que le leur et en tout premier lieu avec le Club d'Afrique, premier centre de fédéralisme africain, dont l'un des principaux responsables le Docteur Yaovi Randolph a adressé un important message au dernier Congrès de l'U.E.F.

Jean-Francis Billion, Jean-Luc Prevel



La J.E.F. tient son Congrès à Paris

Forte de sa vigueur retrouvée la section française de la Jeunesse européenne fédéraliste organise le 19 janvier son Congrès au Sénat.

C'est une date importante dans notre lutte pour la fondation de la Fédération européenne.

Plusieurs invités de marque prendront la parole. Parmi eux, Altiero Spinelli, militant fédéraliste italien de la première heure, parlementaire européen et auteur du Projet de Traité instituant l'Union européenne.

Multipliant séminaires, dossiers et manifestations diverses, participant à de nombreuses réunions internationales la J.E.F. constitue aujourd'hui un élément décisif dans le combat pour l'Union européenne. Nous reviendrons plus longuement sur ce Congrès, dans notre prochain numéro, car il revêt une signification particulière au moment où les jeunes veulent réveiller toutes les énergies en faveur de l'intégration européenne.

Patrick Martin